



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 117209

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur le collectif de sauvegarde des cimetières d'Oranie. En effet ce Collectif a effectué divers déplacements en Oranie, durant lesquels il a pris contact avec plusieurs personnalités algériennes et représentants de l'autorité, et mis en place une cellule locale chargée du suivi de son action auprès des autorités oraniennes. Lors d'un de ces déplacements, en septembre 2006, le collectif a ainsi fait procéder à la réhabilitation d'un carré d'une soixantaine de tombes au cimetière français Tamasouhet d'Oran, et a répertorié plusieurs autres cimetières des environs pour lesquels il conviendrait de mener une action du même ordre. C'est pourquoi, en reconnaissance de ces actions, il souhaiterait que le collectif pour la sauvegarde des cimetières d'Oranie (CSCO) puisse être reconnu et agréé comme partenaire officiel, et être associé aux décisions prises par les instances nationales et concernant la protection des cimetières d'Oranie. Enfin, il se fait l'écho des préoccupations du collectif, qui souhaiterait connaître l'affectation des sommes versées au fonds de concours par les collectivités territoriales.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117209

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 954